



CRDT - Centre de recherche sur la décentralisation territoriale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRDT - Centre de recherche sur la décentralisation territoriale. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02030507

HAL Id: hceres-02030507

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030507>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre de recherche sur la décentralisation territoriale
(CRDT)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Reims Champagne-Ardenne

Mars 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre de recherche sur la décentralisation territoriale
(CRDT)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Reims Champagne-Ardenne

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Unité

Nom de l'unité : Centre de recherche sur la décentralisation territoriale (CRDT)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 3312

Nom du directeur : M. Jean-Claude NEMERY, URCA.

Membres du comité d'experts

Président :

M. Philippe DIDIER, Université Paris Descartes

Experts :

M. Jean-Luc PISSALOUX, Université de Bourgogne

M. Mathieu POUMAREDE, Université Toulouse I, représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Habib GHERARI, représentant M. Xavier VANDENDRIESSCHE, empêché pour raison de santé.

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Michel BRICAULT, Responsable-adjoint, Pôle SHS, URCA,

M. Yannick REMION, Vice-Président du Conseil Scientifique, URCA.



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Après une réunion interne (9h-9h30) suivie d'un entretien avec le VPCS (9h30-10h), le comité d'experts s'est réuni avec le centre de 10h20 à 12h30, et ce en présence de :

- M. J-C. NEMERY, directeur du centre et PR à l'URCA,
- et plusieurs de membres du CRDT dont l'équipe dirigeante (voir ci-dessous pour sa composition).

L'ambiance a été cordiale et les entretiens fructueux ; le dossier déposé à l'AERES était complet et bien renseigné. Après une présentation d'une heure faite par le directeur, celui-ci, ainsi que plusieurs membres du centre, ont répondu à l'ensemble des questions du comité d'experts.

Les doctorants, au nombre de 6, ont été entendus à huis clos par le comité d'experts de 12h30 à 13h. Suite à l'invitation qui leur a été faite, les doctorants ont évoqué le cadre de travail qui leur est fourni par le CRDT pour préparer leur thèse.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CRDT travaille depuis plus de 30 ans sur la théorie, l'évolution des concepts et de la pratique de la décentralisation territoriale. Au cours du contrat 2008-2011, le CRDT a exploré les thèmes suivants : l'évaluation du droit de la décentralisation avec l'Observatoire de la décentralisation (GIS GRALE CNRS) ; la place du droit dans le partenariat public-privé face aux nouveaux enjeux territoriaux : pôle de compétitivité et pôle d'excellence rurale ; les collectivités publiques face aux nouveaux enjeux du patrimoine, du développement économique et du tourisme.

Pour le prochain contrat, le CRDT annonce trois axes de recherche :

- 1) la décentralisation reconfigurée (les collectivités territoriales et leurs groupements) ;
- 2) l'Etat territorial refondé (la déconcentration à l'aune de la réforme générale des politiques publiques) ;
- 3) les politiques et services publics dans les territoires (économie, tourisme, transports, viticulture).

- Equipe de Direction :

- Directeur : M. Jean-Claude NEMERY, URCA, Président du Conseil scientifique GIS GRALE
- Directeurs adjoints : M. Serge PUGEAULT, M. Hervé GROUD, URCA
- Directeur des études : M. Marc LEROY, URCA
- Responsables des programmes : M. Jean-Claude NEMERY (Axe 1), M. Laurent DERBOULLES (axe 2) et M. Olivier DUPERON (Axe 3).



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	19	21
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	4	3
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	3	3
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	35	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	18

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

Il s'agit d'une Unité de très grande qualité qui, à l'évidence, maîtrise sa thématique de recherche et a pour elle une production scientifique constante et de tout premier plan tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Cette unité occupe une place reconnue dans son domaine à l'échelle nationale et bénéficie d'une visibilité certaine. Elle a su s'insérer dans des réseaux tant académiques que professionnels. Des gisements de progression existent : le projet gagnerait à inclure une plus grande dimension théorique et comparatiste ; de même qu'une politique plus volontariste en matière de thèses permettrait d'assurer la pérennité de la qualité de ses activités.

- Points forts et opportunités :

- Equipe réputée et reconnue depuis longtemps dans son champ de recherche ;
- Vraie dynamique scientifique ;
- Quantité et qualité de la production scientifique ;
- Très bonne insertion dans les réseaux nationaux et internationaux ;
- Politique active de réponse aux appels d'offres et de recherche de financements externes.

- Points à améliorer et risques :

- Un projet scientifique surdimensionné au regard des effectifs de l'UR ;
- Le projet de recherche pourrait être enrichi par une plus grande ambition théorique ;
- Le taux de soutenance de thèses pourrait être amélioré.



- **Recommandations:**

- Développer la dimension théorique des thématiques envisagées ;
- Développer l'approche comparatiste par une ouverture à l'international ;
- Maintenir les efforts pour améliorer le taux de soutenance et pour une meilleure intégration des doctorants dans l'équipe.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	21
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	2
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	100 %
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	6
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	9

3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

- La pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats,

Les trois axes explorés au cours du précédent contrat ont été largement traités et le CRDT a contribué à la réflexion d'ensemble sur l'évolution du droit des collectivités territoriales.

S'agissant de l'axe n°1 (« Evaluation du droit de la décentralisation »), un colloque international a été organisé à l'Université de Reims par le CRDT avec le GIS GRALE CNRS les 25-26 nov. 2009 sur la réforme des collectivités territoriales. Sa particularité est d'avoir porté sur le projet de loi à discuter et non encore voté (actes publiés aux éditions L'Harmattan dans la collection du GRALE). Des chroniques annuelles sur les institutions européennes et sur les organismes consultatifs sont assurées dans l'Annuaire du GRALE par des membres de l'Unité. Une chronique annuelle sur l'Aménagement du territoire est également présente dans l'Annuaire du GRIDAUH. Plusieurs membres de l'Unité ont participé au « Forum Européen sur l'avenir de l'Administration et des Collectivités Territoriales » (FEACT) organisé au Sénat les 20 et 21 novembre 2008 dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

Pour l'axe n° 2 (« La place du droit dans le partenariat public-privé face aux nouveaux enjeux territoriaux : pôles de compétitivité et pôle d'excellence rurale »), la Revue *Tourisme & Droit* a consacré l'un de ses numéros aux « enjeux des partenariats en matière touristique » sous la responsabilité de chercheurs du CRDT (*Dalloz*, n°109, mai 2009). Plusieurs autres publications ont été réalisées sur les conventions avec les associations, les délégations de service public, les marchés publics, les contrats de partenariat, les rapports des organismes privés avec les collectivités publiques en général.

Enfin, l'axe n° 3 (« Les collectivités publiques face aux nouveaux enjeux du patrimoine, du développement économique et du tourisme ») a fait l'objet de plusieurs recherches menées en partenariat avec des institutions ou universités étrangères (par exemple, avec l'INRS du Québec, une recherche sur « Les dynamiques culturelles territoriales dans deux territoires en Champagne et au Québec » ; avec les universités de Louisiane d'Ottawa, une recherche sur les politiques culturelles comparées en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada).



- La quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions,

Pour les trois axes de recherche, les publications sont très abondantes et manifestent de grande qualité, faisant apparaître le CRDT comme un acteur majeur de la recherche française en droit des collectivités territoriales.

- Axe 1 : près de 70 ACLN, plus de 20 ASCL, 4 conférences dans un congrès national ou international (INV), une quarantaine de communications avec actes dans un congrès international (ACTI), plus de 30 communications avec actes dans un congrès national (ACTN), plus de 50 ouvrages ou chapitres d'ouvrages, plusieurs directions d'ouvrages ou de revues, des chroniques (dans Annuaire du GRALE, Droit et gestion des collectivités territoriales, Annuaire des collectivités territoriales) et de nombreux commentaires et notes d'arrêts.
- Axe 2 : une vingtaine ACLN, 10 communications dans congrès nationaux ou internationaux avec publication, 5 chapitres d'ouvrages, nombreux commentaires et notes d'arrêts.
- Axe 3 : une quinzaine d'ACLN, une dizaine ASCL, 15 communications dans des congrès avec publication, une dizaine de chapitres d'ouvrages.

- La qualité et pérennité des relations contractuelles

Le CRDT est manifestement très soucieux d'apparaître comme un partenaire déterminant, tant avec des interlocuteurs nationaux qu'étrangers.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

- le nombre et la renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales,

Plusieurs membres du CRDT sont fréquemment sollicités au plus haut niveau pour éclairer les décideurs politiques sur les choix (incessants) en matière de droit des collectivités territoriales. Ces mêmes membres participent activement à des manifestations internationales, en France et à l'étranger, où ils sont invités à venir présenter les travaux du CRDT.

- la capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers,

Le CRDT, s'il ne dispose pas des moyens lui permettant de recruter des chercheurs étrangers, a noué de nombreux contacts à l'étranger et porte une attention particulière à la dimension comparatiste. Il accueille des professeurs invités d'Europe, du Maghreb et d'Amérique du Nord, organise et prend part à des publications et des colloques européens et internationaux et devrait recevoir l'appui de deux maîtres de conférences spécialisés en droit et relations internationales.



- la capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité,

Le CRDT est très correctement positionné sur la réponse aux appels d'offres entrant dans ses thématiques de recherche.

On citera par exemple le projet ANR-ESRC franco-britannique déposé en avril 2010 avec l'Université de Cardiff (réponse attendue début décembre 2010 pour 2 ans) : le projet concerne la gouvernance territoriale et les politiques de délivrance de services publics en France et au Royaume-Uni. Le CRDT porte le projet NODYDET (février 2010 à janvier 2013) intitulé « les nouvelles dynamiques du développement territorial » qui s'inscrit dans l'axe SHS du Contrat de Projet Etat-Région (5^e CPER 2007-2013), dans la thématique « dynamiques des territoires ». Il vise à promouvoir le renforcement du développement territorial à travers les nouvelles dynamiques organisationnelles, partenariales et spatiales. Ce projet associe sous son égide un réseau reconnu de centres de recherche nationaux et européens. Il est encore possible de citer le projet TER.SCI.JURIS (terroir, sciences naturelles et juridiques), et le projet CPER Vigne&Vin accepté en juillet 2010, intitulé « Fonction identitaire et protection juridique du terroir : étude des rapports entre les sciences du vin et le droit vitivinicole »

- la participation à des programmes internationaux ou nationaux, l'existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers,

L'UR poursuit une collaboration active avec le CURAPP d'Amiens (UMR CNRS), qui sera encore renforcée par la création du PRES entre les 2 établissements. Elle participe aux axes « Dynamique des territoires » et « Valorisation du patrimoine » du Pôle SHS (ex-pôle Patrimoine Culture Institutions que le CRDT avait fondé en 1994 avec 6 équipes et qui réunit maintenant toutes les équipes en SHS), ainsi qu'à la recherche transversale sur « Vigne et vin » engagée par le Pôle SHS (réunion, colloques, publications, projet de diplôme...).

Le CRDT développe également une coopération avec la *Reims Management School* (gestion). Des contacts ont aussi été pris avec l'Institut d'études politiques de Paris pour des partenariats en termes de recherche et de formation (accueil d'étudiants boursiers dans le cadre du Master 2 Droit des collectivités locales et des entreprises culturelles).

Au niveau national, le CRDT est membre fondateur du GIS GRALE CNRS sur l'administration locale en Europe et du GIP GRIDAUH sur les institutions, l'aménagement, l'urbanisme et l'habitat. Le CRDT a mis en œuvre des partenariats privilégiés avec des organismes professionnels (Association des maires ruraux ; Association européenne des Représentants Territoriaux de l'Etat ; Collectivités territoriales ; Centre national de la fonction publique territoriale ; Ecole nationale d'application des cadres territoriaux d'Angers ; EDF, Division des collectivités territoriales ; Fédération des entreprises publiques locales ; Fédération des Maires des Villes Moyennes ; Institut national des études territoriales ; Ministère de la Culture et de la Communication ; Musée des Arts Décoratifs à Paris).

Il a développé également de nombreux partenariats internationaux. Des conventions internationales ont été signées en 2006 avec l'Université libre de Bruxelles à Charleroi (ULB) et avec l'Université Mohamed V de Rabat, et d'autres sont en cours avec les Universités de Cardiff, internationale de Barcelone et Federico II de Naples, ainsi qu'avec l'INRS-Université du Québec. Des partenariats existent aussi avec les Universités de Mons-Hainaut (UMH), en particulier sur le développement local durable et les ressources en ligne, et Humboldt de Berlin.

- la valorisation des recherches, et les relations socio-économiques ou culturelles

Le CRDT dispose de liens anciens et affirmés avec les collectivités territoriales de la région Champagne-Ardenne, dont il est un partenaire reconnu.

La valorisation de la recherche passe notamment par la participation des membres de l'Unité à l'enseignement au niveau master. Par ailleurs, le CRDT dispose d'une collection chez L'Harmattan : « Administration et aménagement du territoire ». On signalera enfin que les membres de l'Unité publient dans l'ensemble des supports reconnus en droit des collectivités territoriales.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**
 - la pertinence de l'organisation de l'unité, la qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe,

La gouvernance de l'Unité est particulièrement structurée :

- équipe de direction (directeur, 2 directeurs adjoints, 1 directeur des études, 1 responsable de programme par axe) ;
- conseil de laboratoire composé de 10 membres élus (enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, doctorants, postdoctorants et stagiaires éventuels) et chargé de définir la politique scientifique du CRDT et d'examiner les thématiques de recherche proposées pour ou par les doctorants. Ce conseil donnera son avis sur les finances, les demandes de ressources, les orientations stratégiques, la planification des activités et les dépôts de dossiers du CRDT.

- la pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques,

Contraint par l'actualité législative et politique à un constant renouvellement, le CRDT suit, et même parfois anticipe, les réformes successives affectant les collectivités territoriales en France. Il bénéficie à ce titre de sa bonne insertion dans un certain nombre de réseaux (cf. supra).

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région

Le CRDT abrite les Masters 2 Droit public, Droit des collectivités locales et des entreprises culturelles et Droit des entreprises du développement local de l'URCA.

Pour les doctorants, continueront d'être organisées des séances de méthodologie de la thèse, des séances de présentation de thèse par les jeunes docteurs et/ou l'exposé de leur expérience post-doctorale et des séances d'actualisation par des professeurs et maîtres de conférences sur certains thèmes particuliers.

- **Appréciation sur le projet :**
 - l'existence, la pertinence et la faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme,

Le projet présenté par le CRDT apparaît, assez logiquement, comme la continuation des activités scientifiques menées ces dernières années. Mais il s'inscrit également dans une perspective de renouvellement par une structuration en trois axes.

Axe 1 : La décentralisation reconfigurée

Il s'agit ici de reposer toutes les questions concernant les collectivités territoriales et leurs groupements en France (carte territoriale, compétences, élus locaux, intercommunalité, autonomie, libre administration, financement, fiscalité...), en examinant toutes les configurations possibles à l'aune de leur efficacité dans le contexte européen et mondial. Deux sous-axes ont été retenus : l'évolution des relations entre communes et intercommunalités et les nouveaux rapports entre départements et régions. Un colloque analysera les conséquences des dispositions législatives et réglementaires sur le fonctionnement des collectivités territoriales et les nouveaux rapports entre collectivités et avec l'Etat. Il aura lieu en 2012 avec le GIS GRALE CNRS, le CNFPT, Entreprises Territoires Développement, la Fédération des Etablissements Publics Locaux, des associations d'élus.



Axe 2 : L'État territorial refondé

Cette deuxième orientation, dans la droite ligne de ce qui a été fait sur la période précédente, poursuit l'objectif de déterminer une problématique juridique et politique de la réforme territoriale de l'État. Une nouvelle étape de la déconcentration lancée en 2007 implique une redéfinition du rôle de l'État, particulièrement à l'échelon régional. La réflexion sera menée au moyen d'un séminaire régulier réunissant l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'unité impliqués dans cette problématique, ainsi que les doctorants, en lien avec l'AERTE (Association européenne des Représentants Territoriaux de l'Etat). L'unité envisage d'organiser pendant la période de référence deux journées d'études en partenariat notamment avec le CURAPP de l'Université Jules Verne Picardie et le GIS GRALE CNRS.

Axe 3 : les services publics et les politiques publiques dans les territoires, en particulier culture, économie, tourisme, transports, viticulture

Trois sous-axes seront développés dans la lignée des travaux déjà réalisés et d'un nouvel axe transversal au Pôle SHS : Les services publics et la concurrence dans les territoires (champs du service public local, limites de l'application du droit de la concurrence aux activités et modes d'interventions publiques, projet de loi de réforme des collectivités territoriales et service public local) ; les politiques culturelles et touristiques aux prises avec l'économie (avec une proposition de journée d'études : « Acteurs privés et politiques publiques. La privatisation des politiques culturelles à l'épreuve de l'analyse empirique ») ; la viticulture au service du développement régional (après une première journée d'étude le 28 mai 2009 portant sur « Les spécificités juridiques de la filière Champagne » dont les actes sont en cours de publication aux Ed. Bruylant en 2010, la recherche sera orientée sur la fiscalité européenne du vin et des boissons alcoolisées, les aides économiques et le tourisme viticole).

- l'existence et la pertinence d'une politique d'affectation des moyens,

Le CRDT, grâce à sa politique de réponse aux appels d'offres, parvient fréquemment à doubler le montant de la dotation que lui verse l'URCA. Le dossier n'indique toutefois pas les postes de dépenses et leur répartition.

- l'originalité et la prise de risques :

Compte tenu de sa grande expertise et de sa maîtrise de la thématique sur laquelle il travaille depuis de nombreuses années, le CRDT pourrait faire en sorte que son projet accorde une place plus importante aux aspects théoriques et comparatistes.

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT)	A+	A	A	A	A

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique



Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

- SHS1 Marchés et organisations
- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
- SHS3 Espace, environnement et sociétés
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures
- SHS6 Mondes anciens et contemporains

Reims, le 14 AVR. 2011

Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne

à

Messieurs les Membres du Comité de
l'AERES

Référence à rappeler
Secrétariat de la Présidence
presidence@univ-reims.fr
N/Réf. : 84 /11/PRES/RV/MG

Objet : S2UR120001902 - Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT) - 0511296G

Messieurs,

L'équipe CRDT souhaite tout d'abord remercier le comité de visite qui a procédé à l'évaluation de ses activités ainsi qu'à son projet scientifique. L'équipe remercie les experts, non seulement pour les importantes appréciations positives que recèle le rapport préliminaire, mais aussi pour les suggestions et recommandations qui seront prises en compte pour améliorer le projet.

L'équipe a pris note des remarques relatives à la nécessité d'enrichir le projet de recherche par une plus grande ambition théorique et comparatiste. Le projet scientifique du CRDT est issu des réflexions et publications de ses membres. Il est le reflet de notre culture commune. Il reste à consolider, en effet, la mise en perspective de cadres plus théoriques et conceptuels tout en interrogeant la dimension comparée. Dans cet objectif, le CRDT mettra en place dès l'année universitaire 2011-2012 un séminaire d'approfondissement conceptuel relatif à la théorie de l'Etat et de la décentralisation qui privilégiera les chercheurs français mais aussi l'ouverture internationale et comparatiste par l'invitation de chercheurs étrangers. Pour ce faire, le CRDT s'appuiera sur ses réseaux et en particulier celui du GRALE (GIS CNRS) et du GRIDAUH. Par ailleurs et dans le même souci de renforcer l'approche théorique et comparatiste de notre politique scientifique, le projet ANR franco-britannique (« CONVERGE ») sera prochainement redéposé en 2011.

Plus particulièrement, la question théorique de la clarification de la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales sera systématiquement traitée dans la mise en œuvre des trois axes de recherche retenus comme le suggère le rapport sénatorial d'information de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du 2 février 2011.

L'approche comparative sera renforcée par l'apport du professeur recruté en octobre 2010 et par le recrutement d'un MC plus spécialisé sur les questions internationales en juin 2011.



L'équipe a par ailleurs noté la nécessité, relevée par les experts, à maintenir les efforts pour améliorer le taux de soutenance et pour une meilleure intégration des doctorants dans l'équipe. Cette question cruciale pour l'avenir de l'équipe est une de nos préoccupations majeures. Une politique plus volontariste va être affichée en ce domaine. Le séminaire des doctorants sera à cet effet intensifié pour la période de référence.

En espérant que ces éléments répondront aux recommandations exprimées dans le rapport, l'équipe du CRDT renouvelle ses remerciements au comité de visite pour avoir permis par son expertise une amélioration du projet scientifique du CRDT.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Claude NEMERY
Porteur du Projet



Richard VISTELLE
Président de l'Université
de Reims

